

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE PARTICULIERS ET LICENCE D'UTILISATION LOGICIEL

Article 1 - Définitions

PRODUIT : désigne l'ensemble des matériels intégrant les accessoires de mining, les machines de la gamme BOB et l'ensemble des hardwares développés et/ou fabriqués par JUST MINING et commercialisés sous sa marque sur le SITE ainsi que les services associés.

CLIENT : désigne toute personne physique ou morale agissant pour son compte, effectuant un achat de PRODUIT et LOGICIEL par le biais du SITE.

IDENTIFIANTS : désigne l'identifiant et le mot de passe choisis ou attribués au CLIENT lui permettant d'accéder à son espace personnel sur le SITE.

LOGICIEL : désigne l'ensemble logiciel développé par JUST MINING contenu dans certains PRODUITS, en particulier le hardware BOB et ses différentes déclinaisons : « double BOB », « super BOB », « méga BOB » et dont les conditions d'utilisation sont stipulées dans les présentes Conditions Générales.

PARTIES : désigne le CLIENT et JUST MINING, liés ensemble par les présentes.

SITE : désigne le site internet de promotion et de vente en ligne www.just-mining.com exploité par JUST MINING.

CONDITIONS GÉNÉRALES : désigne les présentes conditions générales de vente et d'utilisation qui intègrent les conditions de vente de PRODUITS commercialisés sur le SITE et les conditions d'utilisation des PRODUITS et LOGICIELS.

Article 2 - Champ d'application

2.1 Les présentes Conditions Générales s'appliquent aux relations contractuelles entre la société JUST MINING, SAS immatriculée au RCS de THIONVILLE sous le numéro 829 840 735, n° TVA intracommunautaire FR 48 829840735, dont le siège social est situé rue Lavoisier - ZI Saint-Agathes à Florange, ci-après dénommée « JUST MINING », et le CLIENT.

2.2 L'acquisition d'un bien ou d'une prestation ou la souscription d'un contrat de location ou de licence à travers le SITE, implique une acceptation sans réserve par le CLIENT des présentes Conditions Générales.

2.3 Aucune condition particulière non expressément agréée par JUST MINING ne peut prévaloir sur les présentes Conditions Générales

2.4 JUST MINING se réserve le droit, à tout moment, de modifier ses Conditions Générales. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de commande par le CLIENT sauf accord express et écrit signé par les deux PARTIES.

Article 3 - Objet

3.1 Les présentes Conditions Générales visent à définir les relations contractuelles entre JUST MINING et le CLIENT et les conditions applicables à tout achat de PRODUITS effectué par le CLIENT sur le SITE marchand de JUST MINING ainsi qu'à la concession par JUST MINING de droit d'utilisation du LOGICIEL.

3.2 Les présentes Conditions Générales sont complétées par les notices d'utilisation technique des PRODUITS vendus sur le SITE.

3.3 S'agissant de la location de puissance de mining, également dénommée Cloud-mining, les présentes Conditions Générales sont complétées par des conditions particulières de location.

Article 4 - Inscription - Accessibilité

4.1 L'inscription se fait en complétant un formulaire en ligne. Une fois le formulaire rempli et validé, le SITE adresse un courriel permettant de confirmer la demande du CLIENT. Lors de l'inscription, le CLIENT s'engage à fournir des données exactes, et est tenu de remplir l'ensemble des champs obligatoires figurant dans le formulaire d'inscription.

4.2 Le CLIENT doit être majeur et doit avoir la capacité de contracter.

4.3 Le CLIENT validera ensuite son inscription en cliquant sur le bouton prévu à cet effet.

4.4 JUST MINING devra accepter l'inscription du CLIENT. À cet égard, JUST MINING se réserve notamment le droit de refuser l'inscription à tout CLIENT qui ne remplirait pas les conditions de bonne moralité, ou qui contreviendrait aux valeurs et à l'éthique que JUST MINING s'efforce de véhiculer, sans que cette dernière ne soit tenue de motiver ce refus.

4.5 JUST MINING est seule décisionnaire des inscriptions qu'elle retient, sans recours possible, ni indemnité de quelque nature que ce soit.

4.6 Le CLIENT s'engage à ne pas créer ou utiliser d'autres comptes que celui initialement créé, que ce soit sous sa propre identité ou celle d'un tiers. Toute dérogation à cette règle devra faire l'objet d'une demande explicite de la part du CLIENT et d'une autorisation expresse et spécifique de JUST MINING. Le fait de créer ou utiliser de nouveaux comptes sous sa propre identité ou celle de tiers sans avoir demandé et obtenu l'autorisation de JUST MINING pourra entraîner la suspension immédiate du compte du CLIENT et de tous les services associés.

4.7 Le CLIENT garantit que les informations par lui communiquées sur le SITE sont exactes, sincères, licites et conformes à la réalité, en ce y compris les informations figurant sur son Relevé d'identité bancaire destiné à effectuer les virements en sa faveur. Il s'engage à informer JUST MINING sans délai en cas de modification des informations communiquées au moment de l'inscription et, le cas échéant, à procéder lui-même à ces modifications au sein de son espace personnel.

4.8 Le CLIENT déclare et garantit qu'il connaît parfaitement les caractéristiques et les contraintes d'Internet.

4.9 Les équipements (ordinateurs, logiciels, moyens de communication électronique, etc.) permettant l'accès aux PRODUITS fournis par JUST MINING sont à la charge exclusive du CLIENT, de même que les frais de communication électronique induits par leur utilisation.

4.10 Chaque CLIENT a, de manière générale, pour obligations de (i) respecter les lois et règlements en vigueur, (ii) se comporter de façon loyale à l'égard de JUST MINING et des autres CLIENTS, (iii) respecter les droits de propriété intellectuelle détenus par JUST MINING, (iv) ne communiquer que des données exactes et fidèles relativement à son état civil et ses coordonnées personnelles et bancaires, et (v) ne prendre aucun engagement pour un tiers.

4.11 En cas de violation des conditions d'accès au SITE et d'utilisation des PRODUITS proposés sur le SITE, JUST MINING se réserve le droit de suspendre l'accès au SITE aux CLIENTS concernés. Les violations continues et répétées donnent droit à JUST MINING de mettre un terme à la licence d'utilisation avec effet immédiat.

Article 5 - Identification

5.1 Dès création de son compte, le CLIENT choisira ou se verra attribuer un IDENTIFIANT lui permettant d'accéder à son espace personnel.

5.2 Ces IDENTIFIANTS sont personnels et confidentiels. Ils ne peuvent être changés que sur demande du CLIENT ou à l'initiative de JUST MINING.

5.3 Le CLIENT est seul et entièrement responsable de l'utilisation des IDENTIFIANTS le concernant et s'engage à mettre tout en œuvre pour les conserver secret et à ne pas les divulguer, à qui que ce soit, sous quelque forme que ce soit et pour quelque raison que ce soit.

5.4 Le CLIENT sera responsable de l'utilisation de ses IDENTIFIANTS par des tiers ou des actions ou déclarations faites par l'intermédiaire de son compte personnel, qu'elles soient frauduleuses ou non et garantit JUST MINING contre toute demande à ce titre.

5.5 Par ailleurs, JUST MINING n'est pas responsable en cas d'usurpation de l'identité du CLIENT. Si celui-ci a des raisons de penser qu'une personne utilise frauduleusement des éléments d'identification ou son compte, il devra en informer immédiatement JUST MINING.

5.6 En cas de perte ou de vol d'un des IDENTIFIANTS le concernant, le CLIENT est responsable de toute conséquence dommageable de cette perte ou de ce vol, et doit utiliser, dans les plus brefs délais, la procédure lui permettant de les modifier.

5.7 Dans l'hypothèse où il aurait connaissance de l'accès d'une autre personne à son compte Personnel, le CLIENT en informera immédiatement JUST MINING par courriel à l'adresse suivante : fraud@just-mining.com.

5.8 Une utilisation du SITE qui serait frauduleuse, ou qui contreviendrait aux présentes, justifiera que soit refusé au CLIENT, à tout moment, l'accès à son compte personnel.

Article 6 - Données personnelles

6.1 Collecte des données

Le SITE a été déclaré auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés sous le numéro d'enregistrement suivant : 2082951.

Seuls les CLIENTS ayant clairement rempli le formulaire comportant toutes les informations demandées sur le SITE, ayant une adresse électronique valide, et ayant consenti aux présentes Conditions Générales peuvent être inscrits sur le SITE.

Le CLIENT s'engage à compléter en bonne et due forme le formulaire d'inscription en fournissant des informations exactes à JUST MINING qui pourra mettre fin à cette inscription à tout moment et sans préavis en cas de violation par le CLIENT de ses obligations.

Cette inscription est nécessaire afin de profiter pleinement des services proposés sur le SITE, d'être tenu informé des actualités de JUST MINING. JUST MINING peut également demander aux CLIENTS inscrits des informations complémentaires lors d'opérations spécifiques telles que des jeux, enquêtes ou offres promotionnelles.

JUST MINING est seule destinataire des informations à caractère personnel collectées.

JUST MINING peut être amenée à divulguer des données personnelles lorsqu'elles sont nécessaires à l'identification, à l'interpellation ou à la poursuite en justice de tout individu susceptible de porter préjudice ou atteinte (intentionnellement ou non) aux droits ou à la propriété de JUST MINING, à d'autres CLIENTS, ou à toute autre personne risquant d'être pénalisée par de telles activités.

Si un CLIENT souhaite parrainer un ami et fournir à JUST MINING les coordonnées de ce dernier, il s'engage à avoir préalablement obtenu de cet ami un consentement exprès pour permettre le traitement de ses données personnelles par JUST MINING, données qui seront uniquement utilisées pour adresser à cet ami, au nom et pour le compte du CLIENT ayant fourni à JUST MINING ses coordonnées, un message électronique l'informant sur l'activité de JUST MINING et sur les PRODUITS et LOGICIELS proposés à la vente sur le SITE. Le cas

échéant, le CLIENT fournira ces informations volontairement et librement et sous sa responsabilité exclusive et en avertira JUST MINING.

Le SITE a recours aux techniques de « cookies » lui permettant de traiter des statistiques et des informations sur le trafic, de faciliter la navigation et d'améliorer le service pour le confort du CLIENT, lequel peut s'opposer à l'enregistrement de ces « cookies » en configurant son système de navigation. Afin de faciliter la navigation sur le SITE, il est toutefois recommandé d'accepter les cookies dans les paramètres de navigateur.

6.2 Confidentialité

Les informations transmises par le CLIENT lors de son inscription ne sont pas visibles par d'autres CLIENTS. Celles-ci sont protégées par des IDENTIFIANTS.

JUST MINING s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de mettre en œuvre des mesures techniques et d'organisation appropriées pour protéger les données à caractère personnel.

6.3 Droit d'accès et de rectification

En application de la loi « Informatique et Libertés », chaque CLIENT dispose sur ses données personnelles des droits d'accès, de rectification et d'opposition. Le CLIENT peut donc exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations le concernant qui seraient inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées.

Pour l'exercice de ces droits de modification, le CLIENT peut se rendre sur son compte à tout moment.

Les données à caractère personnel collectées par JUST MINING seront conservées aussi longtemps que le CLIENT est inscrit sur le SITE, et en tout état de cause pendant un délai maximal de cinq (5) ans à compter de la collecte.

En cas de désinscription à l'initiative du CLIENT et à condition qu'il en fasse expressément la demande par tous moyens, les données à caractère personnel le concernant seront supprimées sans délai par JUST MINING.

Article 7 - Licence d'utilisation du LOGICIEL

7.1 JUST MINING concède au CLIENT faisant l'achat d'un PRODUIT de la gamme BOB un droit personnel et non exclusif d'utilisation du LOGICIEL pour ses propres besoins, sans limitation géographique.

7.2 Pour l'exécution des présentes, JUST MINING accorde au CLIENT le droit d'utiliser le LOGICIEL et sa documentation de manière conforme à sa destination pour le nombre et le type de terminaux spécifiés dans la notice technique fournie avec le PRODUIT et dans les conditions stipulées dans cette notice technique.

7.3 Le CLIENT s'interdit toute cession ou concession du LOGICIEL à des tiers, quelle qu'en soit la raison, sans avoir obtenu l'accord écrit préalable de JUST MINING.

7.4 Le LOGICIEL et sa documentation, ainsi que toute copie, demeurent la propriété pleine et exclusive de JUST MINING, qui jouit de la qualité d'auteur et de producteur des bases de données conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle.

7.5 Le CLIENT s'engage à ne pas développer ou commercialiser le LOGICIEL objet des présentes ou des produits susceptibles de la concurrencer.

7.6 Dans le cadre de cette licence JUST MINING assurera la maintenance corrective et évolutive et les mises à jour du LOGICIEL

7.7 Le CLIENT s'interdit, directement ou indirectement, et s'engage à interdire à toute personne amenée à utiliser le LOGICIEL, sauf accord exprès, préalable et écrit de JUST MINING :

(i) de décompiler, désassembler le LOGICIEL, de pratiquer l'ingénierie inverse ou de tenter de découvrir ou reconstituer le code source, les algorithmes, les formats des fichiers ou les interfaces de programmation ou d'interopérabilité du LOGICIEL sauf dans la limite du droit accordé par l'article L. 122-6-1 du code de la propriété intellectuelle, de quelque manière que ce soit ;

Au cas où le CLIENT souhaiterait obtenir les informations permettant de mettre en œuvre l'interopérabilité du LOGICIEL avec un autre logiciel développé ou acquis de manière indépendante par le CLIENT et ce pour un emploi conforme à sa destination, le CLIENT s'engage, avant de faire appel à un tiers, à consulter préalablement JUST MINING qui pourra lui fournir les informations nécessaires à la mise en œuvre de cette interopérabilité. Le coût exact engendré en interne par JUST MINING pour la fourniture de ces informations sera facturé par JUST MINING au CLIENT ;

(ii) de procéder seul, ou avec l'aide d'un tiers prestataire, à la correction des éventuelles erreurs du LOGICIEL, JUST MINING se réservant seul l'exercice de ce droit ;

(iii) de revendre, louer, vendre en crédit-bail, diffuser, commercialiser, mettre à la disposition de tiers de quelque manière que ce soit le LOGICIEL ;

(iv) de supprimer ou modifier toute référence ou indication relative aux droits de propriété de JUST MINING ;

(v) de transférer, utiliser ou exporter le LOGICIEL en violation de la réglementation en vigueur ;

(vi) d'intégrer ou d'associer le LOGICIEL avec d'autres logiciels ou documents ou de créer

7.8 Le client bénéficie d'une licence de droit d'utilisation du logiciel pendant toute la durée d'utilisation du Produit.

Article 8 - Propriété Intellectuelle

8.1 Le SITE est la propriété exclusive de JUST MINING qui détient donc l'ensemble des droits de propriété intellectuelle y afférent. En conséquence, son contenu ne peut être modifié, copié, distribué, reproduit, téléchargé, affiché, publié, transmis ou vendu sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, en tout ou partie, sans l'accord écrit préalable de JUST MINING.

8.2 L'ensemble des marques, brevets, modèles déposés et des droits d'auteurs attachés aux PRODUITS fournis ou accessibles via le SITE, ainsi que tous les autres droits de propriété intellectuelle et droits sur les bases de données relatifs à JUST MINING, demeurent la propriété pleine et exclusive de JUST MINING.

8.3 Lorsque, dans le cadre des présentes Conditions Générales, le CLIENT se rend auteur d'agissements susceptibles de porter atteinte aux droits précités, JUST MINING se réserve la possibilité de prendre toutes mesures appropriées afin de faire cesser ces troubles. JUST MINING se réserve également le droit de suspendre ou supprimer l'inscription du CLIENT sur le SITE ou de bloquer son accès.

8.4 Si le CLIENT constate une violation des droits précités, il est prié de notifier ces agissements en contactant JUST MINING à l'adresse suivante : fraud@just-mining.com.

Article 9 - Commande

9.1 Lorsque le CLIENT souhaite acheter un ou plusieurs PRODUITS figurant sur le SITE, il doit choisir la quantité désirée. De façon automatique, le panier du CLIENT est mis à jour.

9.2 Afin de régler ses achats, le CLIENT doit se rendre dans l'onglet « Panier » et cliquer sur « Commander ». Il est alors redirigé vers une page récapitulant les détails de la commande. S'il souhaite confirmer celle-ci, il clique sur « Continuer ». Il sera alors invité à choisir les options de livraison ainsi que les modalités de paiement. En cliquant sur « Confirmation », le CLIENT accepte les présentes Conditions Générales.

9.3 Dès réception de la validation de l'achat et du paiement par le CLIENT, JUST MINING transmet à ce dernier, sur l'adresse électronique qu'il a précisée, la confirmation de la réception du bon de commande, le récapitulatif de la commande, la facture correspondante, ainsi que qu'un exemplaire des présentes en format PDF.

9.4 La vente ne sera réputée être conclue qu'à compter de la réception du paiement par JUST MINING.

9.5 Les factures des commandes effectuées sont transmises au CLIENT par voie électronique ainsi que sur format papier à l'occasion de la livraison des achats effectués par le CLIENT.

9.6 Le CLIENT peut demander l'envoi de la facture à une autre adresse que celle de la livraison en adressant une demande à cet effet, avant la livraison, au service client de JUST MINING : contact@just-mining.com.

9.7 JUST MINING se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande d'un CLIENT notamment en cas d'insolvabilité dudit CLIENT ou dans l'hypothèse d'un défaut de paiement de la commande concernée ou d'une livraison antérieure ou d'un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

9.8 Les mentions indiquées par le CLIENT, lors de la saisie des informations inhérentes à sa commande engagent celui-ci. JUST MINING ne saurait être tenue responsable des erreurs commises par le CLIENT dans le libellé des coordonnées du destinataire de la commande (adresse de livraison, adresse de facturation notamment) et des retards de livraison ou de l'impossibilité de livrer les PRODUITS commandés que ces erreurs pourraient engendrer.

9.9 En cas d'indisponibilité d'un PRODUIT, JUST MINING tiendra le CLIENT informé par courrier électronique dans les meilleurs délais afin d'annuler la commande de ce PRODUIT et rembourser le prix afférent, frais de livraison compris. Si une partie des PRODUITS commandés par le CLIENT est indisponible, les autres produits lui seront livrés et le CLIENT sera remboursé du montant du ou des PRODUIT(s) manquant(s).

9.10 Les bons de commande et les factures sont archivés sur un support fiable et durable susceptible d'être considéré, notamment, comme un moyen de preuve.

9.11 Conformément à la loi du 13 mars 2000, la fourniture en ligne du numéro de carte bancaire du CLIENT et la validation finale de la commande valent preuve de l'accord du CLIENT, de l'exigibilité des sommes dues au titre du bon de commande, signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées.

9.12 En cas d'annulation par le CLIENT de la commande avant livraison du PRODUIT, 25% des sommes versées par le CLIENT demeure acquies à JUST MINING.

Article 10 - Prix

10.1 Le prix est exprimé en euros, toutes taxes comprises (TTC).

10.2 Le prix associé à chaque PRODUIT présenté sur le SITE ne comprend pas les frais inhérents au transport ni les éventuels frais de douanes en cas de vente en dehors de l'Union Européenne.

10.3 Le prix indiqué dans la confirmation de commande est le prix définitif. Ce prix comprend le prix des PRODUITS, la TVA, les frais de manutention, d'emballage et de conservation des PRODUITS achetés et les frais de transport.

10.4 JUST MINING se réserve le droit de modifier le prix des PRODUITS à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant dans la confirmation de commande sera le seul applicable au CLIENT.

10.5 En contrepartie du droit d'utilisation du LOGICIEL, le CLIENT s'engage à verser une redevance mensuelle à JUST MINING correspondant à 2% du total des recettes TTC générées par son utilisation.

10.6 Les recettes générées par le LOGICIEL sont encaissées par JUST MINING. Elles sont ensuite redistribuées quotidiennement au CLIENT dans la monnaie que celui-ci a choisi, monnaie virtuelle ou euros, minorées de la redevance de 2% susmentionnée et directement prélevée par JUST MINING.

10.7 La perception, redistribution des recettes et le prélèvement de la redevance font l'objet d'un récapitulatif en temps réel et si nécessaire quotidien élaboré par JUST MINING et transmis au CLIENT par voie électronique.

10.8 La redistribution de recettes et le prélèvement pourront également être effectués quotidiennement en monnaie virtuelle ou par virement sur le compte bancaire, à la demande du CLIENT et seulement pour les versements supérieurs à 50 €.

Article 11 - Modalités de paiement

11.1 Le prix facturé au CLIENT est le prix indiqué sur la confirmation de commande adressée par JUST MINING.

11.2 Le prix des achats réalisés sur le SITE est payable au comptant par un des moyens de paiement proposé sur le SITE le jour de la commande effective. Conformément à l'article L 221-14 du Code de la Consommation, le CLIENT est explicitement averti de l'obligation de paiement de son achat dès lors que la commande est passée.

11.3 La commande validée par le CLIENT ne sera considérée comme effective que lorsque le centre de paiement bancaire sécurisé aura donné son accord sur la transaction et, le cas échéant, après acceptation de prise en charge du risque par l'assureur, et, en tous les cas, lorsque le paiement aura été effectivement reçu par JUST MINING.

11.4 Le CLIENT garantit à JUST MINING qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi et reconnaît que les informations données à cet effet valent preuve de son consentement à la vente comme à l'exigibilité des sommes dues au titre de la commande.

Article 12 - Droit de rétention et transfert de risques

12.1 Les PRODUITS commandés demeurent la propriété de JUST MINING jusqu'à leur remise au transporteur.

12.2 Tout risque de perte ou d'endommagement des PRODUITS est transféré au CLIENT au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui, et autre que le transporteur proposé par le SITE, prend physiquement possession de ces PRODUITS.

Article 13 - Livraison

13.1 Après confirmation de la commande et sous réserve du parfait paiement de leur prix, JUST MINING s'engage à livrer au CLIENT les PRODUITS commandés à l'adresse de livraison dans un délai maximum de trente (30) jours, sauf cas particulier de précommande expressément et dûment convenue entre les PARTIES. 10

13.2 Le CLIENT est tenu informé par courrier électronique de l'envoi de sa commande et du numéro de suivi de celle-ci dès son expédition.

13.3 Si ces délais dépassent trente jours à compter de la commande, pour des motifs imputables à JUST MINING, le contrat de vente pourra être résilié et le CLIENT remboursé.

13.4 La livraison sera effectuée suivant le mode de livraison sélectionné par le CLIENT et à l'adresse indiquée par ce dernier, laquelle ne pouvant être que dans la zone géographique convenue.

13.5 En cas de dénonciation de la vente, JUST MINING sera tenue de rembourser le CLIENT de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date de la dénonciation.

13.6 Si le CLIENT reçoit les PRODUITS commandés après la dénonciation de la commande, il sera tenu de les renvoyer à JUST MINING. Celle-ci procédera alors au remboursement de la commande et des frais de retour, dès leur réception dans leur emballage d'origine.

13.7 JUST MINING ne saurait être tenue responsable des retards de livraison dûs à un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence française constante en la matière, cas fortuit, faute du CLIENT ou faute insurmontable et imprévisible de la part d'un tiers au contrat de vente.

13.8 Dans l'hypothèse où l'un ou plusieurs des PRODUITS commandés seraient manquants ou détériorés, le CLIENT ou le destinataire doit faire d'éventuelles réserves motivées auprès du transporteur, dans les trois (3) jours (jours fériés non compris) suivant le moment de la livraison, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 14 - Droit de rétractation

14.1 Le CLIENT personne physique non professionnel, dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception des produits commandés sur le SITE pour les retourner à JUST MINING contre échange ou remboursement.

14.2 La demande de rétraction doit être soumise en remplissant le formulaire ci-dessous. Ce formulaire doit être envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : JUST MINING, ZI Sainte Agathe, Rue Lavoisier, 57190 METZ.

14.3 En cas de rétractation, JUST MINING rembourse au CLIENT tous les paiements reçus de sa part, y compris les frais de livraison standard (correspondant à la livraison la moins onéreuse proposée sur le SITE) au plus tard quatorze (14) jours à compter de la réception de la demande de rétractation. Le même moyen de paiement sera utilisé que celui choisi

par le CLIENT lors de la commande initiale sauf s'il est expressément convenu d'un moyen différent. 11

14.4 JUST MINING peut différer le remboursement jusqu'à la réception du (des) PRODUIT(s) ou jusqu'à la fourniture d'une preuve d'expédition du (des) PRODUIT(s), la date retenue étant celle du premier de ces faits.

14.5 Le CLIENT doit prendre à sa charge les frais directs de renvoi du (des) PRODUIT(s) et sera responsable de la dépréciation de la valeur du (des) PRODUIT(s) résultant de manipulations.

14.6 Le droit de rétractation ne s'applique pas aux cas prévus par l'article L 221-28 du Code de la Consommation.

14.7 FORMULAIRE DE RETRACTATION

Je soussigné[Nom, Prénom], vous notifie par la présente ma rétractation portant sur le(s) PRODUIT(s) suivants :

Nom:..... Référence:.....
Nom:..... Référence:.....
Nom:..... Référence :.....

Commandé(s) le .../.../..... Reçu(s) le .../.../.....

N° de commande :

N° client :.....

Adresse:
.....
.....

Date et signature :

Article 15 - Responsabilité

15.1 JUST MINING décline toute responsabilité en cas d'utilisation ou d'exploitation illicite de tout ou partie du contenu du SITE et /ou du PRODUIT et/ou du LOGICIEL vendu, ainsi qu'en cas d'utilisation non conforme au Guide d'Utilisation remis au CLIENT lors de la livraison du PRODUIT.

15.2 JUST MINING décline toute responsabilité sur l'utilisation et l'affectation par le CLIENT des sommes versées dans le cadre de l'utilisation du PRODUIT et ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée du fait de détournement de fonds ou abus de biens sociaux commis par le CLIENT.

15.3 Le CLIENT s'engage à respecter et appliquer la fiscalité de son pays.

15.4 JUST MINING ne sera également pas responsable vis-à-vis du CLIENT de toute perte ou dommage qu'il pourrait subir du fait du défaut de communication de son fait à JUST MINING des informations précises concernant son compte ou de sa propre incapacité à conserver en toute sécurité la confidentialité de ses IDENTIFIANTS.

15.5 Le SITE peut contenir des liens hypertextes pointant vers d'autres sites Internet qui n'appartiennent ou ne sont pas contrôlés par JUST MINING. Celle-ci n'exerce aucun contrôle sur le contenu, les chartes de protection des données personnelles ou les pratiques des sites tiers et décline toute responsabilité à cet égard. JUST MINING n'est pas responsable de la disponibilité de ces sites et ressources externes et ne cautionne ni la publicité, ni les produits ou autres matériels figurant sur ces sites Internet ou ressources externes voire accessibles depuis ceux-ci.

15.6 La responsabilité de JUST MINING ne pourra être engagée pour tout acte ou omission, inexécution, exécution partielle ou retard dans l'exécution de ses obligations en relation avec le dommage ou la perte subie directement ou indirectement par le CLIENT du fait d'un acte ou d'une omission d'un autre CLIENT ou de toute autre personne liée à ce dernier.

15.7 JUST MINING ne pourra pas être tenue responsable envers un CLIENT ou envers tout tiers d'une éventuelle dégradation, suspension ou interruption des services imputable à la force majeure telle que définie par la jurisprudence française constante en la matière, au fait d'un CLIENT ou d'un tiers, ainsi qu'aux aléas inévitables pouvant découler de la technique, des fluctuations des cours des monnaies virtuelles et de la complexité de la mise en œuvre des Services.

15.8 JUST MINING s'efforce de maintenir accessible le SITE 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, mais n'est tenue à aucune obligation de résultat. JUST MINING peut donc interrompre l'accès au SITE, notamment pour des raisons de maintenance et de mise à niveau. L'accès peut également être interrompu pour toute autre raison. JUST MINING ne saurait en aucun cas être tenue responsable de ces interruptions et des conséquences qui peuvent en découler pour les CLIENTS ou tous tiers. Il est rappelé par ailleurs que JUST MINING peut mettre fin ou modifier les caractéristiques du SITE à tout moment, et cela sans préavis. En aucun cas JUST MINING ne saurait être tenue responsable d'une perte ou d'une détérioration de ces données.

15.9 JUST MINING est soumise à une obligation de moyen, à l'exclusion de tout autre. Elle garantit la conformité de ses PRODUITS et LOGICIEL aux spécifications décrites dans la

notice technique qui les accompagne. En conséquence, elle ne saurait être tenue responsable pour tout usage contraire aux spécifications de la notice technique.

15.10 Le CLIENT assume toutes les responsabilités autres que celle de conformité des PRODUITS et LOGICIEL aux spécifications contenues dans leur notice technique et notamment celles qui concernent :

- L'adéquation des PRODUITS à ses besoins,
- L'exploitation des PRODUITS et LOGICIEL.

15.11 S'agissant des performances et résultats assurés par les PRODUITS et LOGICIELS, JUST MINING est tenue d'une obligation de moyen et s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la meilleure rentabilité du dispositif vendu en fonction des monnaies virtuelles en vigueur.

15.12 Les indications apportées par JUST MINING sur la puissance dégagée par PRODUIT sont évaluées sur la base de la technologie existante au moment de la vente de la machine avec une marge d'erreur de plus ou moins 10 %.

15.13 Le CLIENT assume seul les éventuels dysfonctionnements et dommages dus à une modification du LOGICIEL réalisée par ses soins, même minime, effectuée avec ou sans l'autorisation de JUST MINING.

15.14 Le CLIENT reconnaît expressément avoir reçu de JUST MINING toutes les informations nécessaires lui permettant d'apprécier l'adéquation des PRODUITS et LOGICIEL à ses besoins et de prendre toutes les précautions utiles pour leur mise en œuvre et leur exploitation.

15.15 Le CLIENT est seul responsable du bon fonctionnement de son propre matériel, de la conformité de son environnement aux spécifications contenues dans la notice technique et de la qualité de son accès à l'Internet.

15.16 Il est rigoureusement interdit « d'overclocker », ou de modifier physiquement ou par logiciel les PRODUITS aux fins d'améliorer leurs performances. En cas de non-respect de cette interdiction, LE CLIENT ne bénéficiera d'aucune garantie sur le PRODUIT et assumera l'intégralité des dysfonctionnements du PRODUIT.

Article 16 - Garantie légale du PRODUIT

16.1 Tous les PRODUITS fournis par JUST MINING bénéficient de la garantie légale relative aux vices cachés prévue par les articles 1641 et suivants du Code Civil, valable pendant vingt-quatre (24) mois à compter de la découverte du défaut caché.

16.2 En cas de mise en œuvre de la garantie pour vices cachés, le CLIENT peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code Civil.

16.3 En cas de non-conformité d'un PRODUIT vendu, le CLIENT bénéficie de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 211-4 et suivants du Code de la Consommation et valable pendant vingt-quatre (24) mois à compter de la délivrance du produit. Il pourra ainsi retourner le PRODUIT non conforme à JUST MINING en vue de le réparer ou de l'échanger.

16.4 Le CLIENT bénéficie en effet du choix entre la réparation ou le remplacement du PRODUIT, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du Code de la Consommation.

16.5 Le CLIENT est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité.

16.6 La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie.

16.7 Toutes les réclamations, demandes d'échange ou de remboursement doivent s'effectuer auprès de JUST MINING.

16.8 En cas de défaut de fabrication dûment constaté, le remboursement du PRODUIT interviendra sous un délai maximum de trente (30) jours.

16.9 Tous les composants de la machine sont garantis (24) vingt-quatre mois à l'exception des cartes qui sont garanties pendant (12) douze mois sauf défauts de fabrications, dans ce cas la garantie fournisseur de (24) vingt-quatre mois s'applique.

Article 17 - Garantie et maintenance du LOGICIEL

17.1 La période de garantie du LOGICIEL s'étend sur l'ensemble de la période de garantie légale susmentionnée.

17.2 Pendant cette période, JUST MINING garantit le CLIENT contre toute survenance d'anomalies, incidents, erreurs ou défaut de fonctionnement. JUST MINING s'engage à ce titre à remédier sans frais à l'incident détecté, identifié et reproductible par le CLIENT. Le niveau d'engagement de service (ou « SLA ») garanti par JUST MINING est spécifié en Annexe 1.

17.3 Si la demande d'intervention est motivée par un incident non imputable au LOGICIEL, la présente garantie n'est pas applicable.

17.4 LE CLIENT sera régulièrement tenu informé par les réseaux sociaux ou sur le site internet www.just-mining.com des évolutions disponibles et applicables au LOGICIEL, ainsi que des conditions tarifaires et des modalités de téléchargement ou mise à disposition y afférent.

17.5 Pour tous les cas où la présente garantie ne s'applique pas, le CLIENT peut faire appel aux services d'assistance, d'accompagnement et de maintenance de JUST MINING selon les conditions tarifaires qui seront alors portées à sa connaissance.

Article 18 - Renonciation

Le fait que l'une ou l'autre des PARTIES n'exerce pas l'un quelconque de ses droits au titre des présentes ne saurait emporter renonciation de sa part à son exercice, une telle renonciation ne pouvant procéder que d'une déclaration expresse de la PARTIE concernée.

Article 19 - Validité

19.1 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs stipulations des présentes seraient considérées comme non valides par une juridiction compétente, les autres clauses conserveront leur portée et effet.

19.2 La stipulation considérée comme invalide sera remplacée par une stipulation dont le sens et la portée seront le plus proches possibles de la clause ainsi invalidée, tout en restant conforme à la législation applicable et à la commune intention des PARTIES.

Article 20 - Droit applicable - Litiges

20.1 Les présentes sont soumises à la loi française.

20.2 Les différends qui viendraient à se produire à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution, de l'interruption ou de la résiliation des présentes, les PARTIES font leurs meilleurs efforts afin de parvenir à une solution amiable. Ces différends pourront également être soumis à la médiation de la consommation. Le CLIENT demeure cependant libre d'accepter ou de refuser le recours à la médiation de la consommation.

20.3 Le CLIENT peut contacter le médiateur aux coordonnées suivantes : Monsieur Christian BOS, LOR'MEDIATION, 12 boulevard de Trèves à 57000 METZ.

20.4 La solution proposée par le médiateur ne s'impose pas aux PARTIES.

20.5 Tout différend entre les PARTIES survenant à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes qui n'aurait pu être résolu à l'amiable ou par le recours à la médiation sera porté devant les tribunaux compétents.